



SEJOUR CODEP 2026

Cher(e)s collègues ,

Comme le veut la tradition c'est le club des Cyclos du Malpas qui aura la charge en 2026 d'organiser le séjour CODEP qui se déroulera au village de Vacances «*Le Domaine des Puys* » à St Sauves d'Auvergne (63950) du vendredi 04 Septembre pour le premier repas du midi au Dimanche 06 septembre 2026 après l'heure du déjeuner.

Aussi, dans la perspective de nous retrouver pour partager un autre moment de convivialité j'invite les participant(e)s route et Vtt à s'inscrire le plus tôt possible - le résultat du sondage faisant apparaître plus de 90 personnes ayant fait part de leur intention d'y participer.

Situé dans le Parc Naturel des Volcans d'Auvergne et à 7 km de la Bourboule, *le Domaine des Puys* est le coin idéal pour la pratique de notre sport d'autant qu'en matière d'hébergement, l'établissement propose une large palette de commodités ; voir site de l'hébergeur :

https://www.vtf-vacances.com/fr_FR/winter/village-vacances/puy-de-dome/saint-sauves-d-auvergne/le-domaine-des-puys

Le coût prévisionnel du séjour a été évalué à 200 euros (avec assurance annulation). Pour les licenciés viendra en déduction la participation du CODEP et possiblement des clubs qui aura pour conséquence de diminuer encore le prix du séjour. Un supplément de 25€/nuit est à rajouter pour la chambre individuelle.

Pour tous les participants un chèque de 100 euros, à l'ordre du Codep 48 devra accompagner le bulletin d'inscription ci-joint ;

le solde sera ajusté en fonction du nombre de participants et réglé sur place à St Sauves d'Auvergne.

Date limite d'inscription : 09 /01 / 2026

Le programme détaillé du séjour et des circuits route et Vtt, seront mis à la disposition des participants dès leur arrivée sur place, mais pour plus de détails vous pourrez les consulter sur le site du club du Malpas.
<https://www.cyclo-club-canourguais.fr>

Enfin, le déplacement étant à la charge de chacun, il est bien évident que le covoiturage est à privilégier.

Bien Sportivement

Le secrétaire des Cyclos du Malpas

Michel MALZAC

Bulletin d'inscription Séjour CODEP 20é§ ST SAUVES d'AUVERGNE du 04 au 06 septembre 2026

Merci de remplir ce bulletin le plus complètement possible et le retourner, accompagné du ou des chèques d'acompte, auprès du Président de votre club ou du secrétariat en charge de rassembler les inscriptions de son propre club.

Nom/ Prénom :

Club :

Licencié(e)

N° de Téléphone :

Adresse mail :

Accompagnant(e) oui * non

(*) Si oui indiquer Nom et prénom :

Chambre individuelle oui non

A titre d'arrhes, merci de joindre, pour chaque participant, un chèque de 100 euros à l'ordre du CODEP 48.

Signature